



STEF 

SIFA

14 Octobre 2015



1

DG 06 ET RECOMMANDATION NATIONALE



La DG 06?

- ❖ Dispositions Générales de 1957 faisant office de règles de l'art applicables pour la construction et rénovation de chambres froide.
- ❖ Proposition de solutions pour empêcher l'enfermement d'un salarié à l'intérieur de la chambre
- ❖ Basé sur des moyens infrastructures et appareillages.
- Impact sur les entreprises: Le non respect peut entrainer une augmentation des cotisations suite à injonction de la CARSAT

Enjeux et objectifs de la modification de la DG et de la Recommandation

Enjeux:

Remise à plat et actualisation due à l'ancienneté de la DG 06 (1957). Ne reprenant plus les évolutions des infrastructures, des matériels, du métier....

- Opportunité d'élargir le champ d'application de la DG (type de chambre, secteur d'activité, nouveaux risques..)
- Opportunité de créer une recommandation attenante à la DG 06 pour préconiser les moyens de prévention maîtrisant les risques spécifiques aux chambres froides.

Objectifs:

- Une élaboration et une adoption des textes par les représentants des organisations professionnelles et syndicales siégeant aux Comités Techniques Nationaux : consensus global
- Une diminution importante des Accidents de travail et des Maladies Professionnelle due aux risques spécifiques des chambres froides.

Méthode

Premier temps:

Création d'un groupe de travail paritaire au sein de la CNAM-TS constitué de représentant des employeurs, des représentants des syndicats et des experts

- ✓ Débat pour approuver le champs d'application et les modalités d'application
- ✓ Valider les risques spécifiques aux chambres froides
- ✓ Obtenir un consensus, avant proposition et rédaction, sur les différents moyens proposer pour maitriser le risques

Méthode

Deuxième temps:

Création d'un groupe de travail interprofessionnel piloté par le syndicat professionnel USNEF, constitué de plusieurs représentant d'Entreprises: **UNTF (Le Calvez), EGS et SYNDIGEL (THIRIET) et USNEF (STEF, NORFRIGO)**.

- Pour élaborer un projet de texte DG 06 et un projet de Recommandation proposé aux membres de la commission utilisés comme base de discussion et d'échange.
 - En recherchant et analysant les risques spécifiques aux chambres froides.
 - En trouvant des solutions efficaces, utiles, adaptées pour maîtriser les situations de danger.
 - En contactant les fabricants et fournisseurs pour connaître la faisabilité des solutions.

SIFA

14 Octobre 2015

STEF 



7

**Couverture et protection sociale -
quelles obligations pour les
entreprises et les branches ?**

COUVERTURE ET PROTECTION SOCIALE

- 1°) Une réponse sociale et sociétale
- 2°) Une réponse réglementaire
- 3°) Un outil d'attractivité, et fidélisation